

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B Sud-Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 MAI 2015

DATE DE CONVOCATION : 22 mai 2015

N°2015-04-43

Conseillers en exercice : 66  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 61  
Conseillers votants : 55  
Dont pouvoirs : 3

Pour : 55  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2015 et le 28 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Chillac, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT, Président.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Vincent Renaudin remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : Mme IDIER Chantal - AUBEVILLE : M. MONNET Lionel – BAINES : Mme BOUCHER-PILARD Maryse, M. BAUDET Pierre - BARBEZIEUX : Mme SWISTEK Florence, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme LELIEVRE Dominique, Mme HUGUET Séverine, M. MEURAILLON André, M. DELATTE Benoît, M. RENAUDIN Vincent - BARRET : M. CHATELLIER Dominique – BECHERESSE : M. MAURICE Jacky - BERNEUIL : Mme IMBERT Pascale – BLANZAC-PORCHERESSE : Mme GRENOT Marie-Pierre, M. SALLEE Jean-Philippe – BOISBRETEAU : M. TETOIN Gaël – BORS DE BAINES : M. JOLLY Patrick - BROSSAC : Mme SOULARD Annick, M. MAUDET Didier - CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe – CHAMPAGNE VIGNY : M. SAUMON Gérard – CHANTILLAC : MARRAUD Jean-Luc - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène - CONDEON : Mme FOUASSIER Véronique, M. BOUTIN Christian – ETRIAIC : M. MASSE Bernard - GUIZENGEARD : M. GADRAT Christian - JURIGNAC : M. DECELLE Guy, M. COUSSY Jean-Marie - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LAMERAC : M. GAILLARD Eric - LE TATRE : M. DESSE Bernard – MAINFONDS : M. BARBOT Jean-Pierre - MONTCHAUDE : M. BERGEON Frédéric, M. HERAULT Gabriel - ORIOILLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique – PEREUIL : M. VERGNION Philippe – PERIGNAC : M. MONTENON Thierry - REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude, M. DEAU Loïc – SAINT-AULAIS : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : M. BUFFARD Georges - SAINT FELIX : Mme AUBRIT Marie-Claire – SAINT LEGER : Mme ROCHAIS Anne Marie – SAINT-PALAIS-DU-NE : M. DUBROCA Alain - SAINTE SOULINE : M. GOHIN Christian – SALLES DE BARBEZIEUX : NAU Jean-Louis - TOUVERAC : M. HUGUES Jacky, Mme DUMONTET Jocelyne – VIGNOLLES : Mme POIRIER Sylvie.

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy, M. BERNATET Rolland, M. ARNAUD Yvon, Mme GARNEAU Janine, Mme PARIS Marie-Nicole, M. CHABOT Jean-Michel, M. HILAIRET Joël, Mme MARTINEAU Françoise, et M. FAURE Jean-Marie.

Etaient excusés :

M. DELETOILE Gérard, M. PROVOST Jean-Jacques, M. CHAPUZET Jean-Paul, M. MAUGET Bernard, M. GALLAIS Denis, Mme GENDRINEAU Laurence, M. RAVAIL Pierre, M. GUILLON Jean-Jacques, M. MOUCHEBOEUF Michel,

Pouvoir :

Mme GARD Patricia (Barbezieux) a donné pouvoir à M. MEURAILLON André (Barbezieux), Mme EDELY Françoise (Pérignac) a donné pouvoir à Monsieur MONTENON Thierry (Pérignac), M. DESMORTIER Joël (Lagarde) a donné pouvoir à M. CHABOT Jacques (Ladiville).

**N°43 - Objet : soutien aux associations sportives pour l'encadrement des jeunes licenciés – saison 2014/2015****Rapporteur : Monsieur le Président**

Monsieur le Président propose de renouveler le soutien aux associations sportives afin de permettre un meilleur encadrement des jeunes licenciés.

Il précise que cette proposition correspond à une réelle demande des associations qui en ont fait part lors de divers échanges.

Comme les années précédentes, ce soutien serait de l'ordre de 12 € par jeune pour la saison 2014/2015, dans la limite des crédits budgétaires inscrits à cet effet, soit 18 000 €.

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- accepte le renouvellement d'un soutien aux associations sportives pour l'encadrement des jeunes licenciés à hauteur de 12 € par jeune et dans la limite des crédits budgétaires inscrits ;
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président  
Reçu en Sous-Préfecture le : ..... - 1 JUIN 2015  
Publié ou notifié le : ..... - 1 JUIN 2015  
Touvérac, le ..... - 1 JUIN 2015

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 1<sup>er</sup> juin 2015  
le Président  
Jacques CHABOT

